

Appel des retraités de l'État

Mesdames les députées, messieurs les députés et futurs-es députés-es,

Cet appel s'adresse à vous. Persuadés que votre sens du respect, de la justice et de l'équité puisse transcender votre visée électoraliste, les retraités de l'État vous interpellent personnellement.

Un bref rappel historique explique le ras-le-bol des retraités touchés.

Appauvrissement à l'infini

La désindexation des rentes de retraite des retraités de l'État, décrétée par le Parti Québécois en 1982, dure toujours et elle porte une atteinte sévère à l'autonomie financière de ces retraités. Elle doit cesser.

Ses effets pervers ne s'arrêteront que par une intervention politique et légale.

Qui a ce pouvoir?

VOUS, mesdames et messieurs les députés-es.

Parti Québécois (PQ)

«Notre parti a fait une erreur.» Ces propos ont été prononcés par plusieurs députés du PQ; pour en citer quelques-uns: Monsieur Léandre Dion, lors de notre rencontre avec le caucus du PQ de la Montérégie, le 8 avril 2005 et Madame Lisette Lapointe, au cours de la manifestation des retraités de l'État, sur la colline parlementaire, le 5 novembre 2007. Vous, élus et élues à l'Assemblée nationale, saurez-vous faire vôtre, leur affirmation?

Il n'y a aucun mal à **reconnaître ses erreurs**. Les retraités vous demandent de vous **engager dès maintenant à réparer votre erreur de 1982**.

Parti Libéral du Québec (PLQ)

Gouverner le Québec, c'est prendre la suite des dossiers et les ajuster pour assurer le bien-être des Québécois, quelle que soit leur provenance. C'est un devoir.

La désindexation des rentes des retraités de l'État devait être temporaire. Elle perdure, elle est injustifiée, elle fait un tort considérable, elle doit s'arrêter. En faire une chose du passé serait contraire aux attentes de 36 ans des quelque 340 000 retraités de l'État.

VOUS détenez le pouvoir. **VOUS** pouvez agir dès maintenant. L'attente a été assez longue, vous en conviendrez.

Coalition Avenir Québec (CAQ)

Vous aspirez à former le prochain gouvernement. La situation des retraités de l'État vous a été présentée à maintes reprises. Les retraités de l'État ont le regard tourné vers vous.

Votre engagement à contrer l'appauvrissement systématique des retraités de l'État si votre parti est porté au pouvoir doit être énoncé dès maintenant et clairement.

Les retraités ont la **mémoire** plus longue qu'on le pense.

Québec solidaire (QS)

Vous qui avez à cœur la justice sociale au Québec, vous ne pouvez qu'être favorables au fait que les rentes de retraite suivent le coût de la vie. Vous prononcer pour l'indexation des rentes de retraite ferait de vous des alliés des retraités de l'État.

Les retraités **appellent à l'aide**.

Conclusion

Vos grands-parents sont vos ancêtres. Ils méritent votre affection.

Les retraités sont vos racines citoyennes. Ils méritent votre considération.

La maxime avance que

« Une société se juge à la manière dont elle traite ses personnes âgées. »

LES RETRAITÉS DE L'ÉTAT VEULENT SIMPLEMENT QUE LES ANNÉES 1982 À 1999 DISPARAISSENT DU CORRIDOR DE LA HONTE.

Notre appel est lancé. La réponse vous appartient.

Le cri des aînés

Par Andrée Guertin

Retraitée de l'enseignement et membre de l'Association Démocratique des Retraités

Mesdames et Messieurs les Députés, que faites-vous de vos aînés ?

Depuis des années, les aînés des secteurs public et parapublic sont laissés pour compte. Pourtant, ils ont contribué à leur retraite pendant leur vie active ce qui pourrait constituer une valeur approximative de 80 000 \$ en contributions brutes pour certains, soit 10 % du fonds. Pendant 30, 35 ans, ce fonds s'est apprécié par son rendement et sa valorisation pour représenter un 30 % du fonds. Depuis leur retraite, ce fonds continue sa croissance pour représenter 60 % du fonds qui maintenant peut totaliser, dans certains cas, plus de 850 000 \$.

Mesdames et Messieurs les Députés, entendez-vous le cri de vos aînés qui perdure depuis 36 ans?

Ils réclament simplement la pleine indexation de leur retraite. C'est un cri du cœur après toutes ces années d'injustice qui ne font que les appauvrir et les déposséder petit à petit de leurs avoirs chèrement gagnés. Pour plusieurs, c'est un manque à gagner de 70 000 \$ à 95 000 \$ depuis la désindexation de 1982.

Mesdames et Messieurs les Députés, que faites-vous de l'argent de vos aînés?

Le fonds se remplit plus vite qu'il ne se vide considérant l'intérêt du fonds qui rapporte plus que la pension payée. cf. Tableau en bas.

Ex.: fonds 850 000 \$
intérêt 10 %
rendement 85 000 \$
pension 20 000 \$ à 45 000 \$

La pleine indexation équitable et justifiée, qui pourrait coûter 75 millions répartis sur un certain nombre d'années, n'est rien à côté du bénéfice que le gouvernement perçoit sans y avoir mis sa part, promise.

Mesdames et Messieurs les Députés, comment traitez-vous vos aînés?

Vous indexez ce qui entre dans vos

poches et vous désindexez ce qui entre dans nos poches. Les aînés ne réclament que la juste part qui leur revient : la pleine indexation de leur fonds de pension.

Mesdames et Messieurs les Députés, resterez-vous toujours sourds au cri de vos aînés?

Ces aînés qui ont payé durant toute leur vie et qui, maintenant, font rouler l'économie ainsi que plusieurs organismes par leur bénévolat?

Sachez que les aînés retraités des secteurs public et parapublic sont là qui veillent, qui attendent de votre part, non une promesse, mais un engagement concret pour leur pleine indexation lors des prochaines élections.

RREGOP			RREGOP		
ANNÉE	IPC	RENDEMENT	ANNÉE	IPC	RENDEMENT
1980	9,0 %	15,5 %	2000	1,6 %	6,9 %
1981	9,9 %	4,8 %	2001	2,5 %	4,7 %
1982	12,3 %	28,1 %	2002	3,0 %	8,5 %
1983	11,2 %	21,6 %	2003	1,6 %	15,0 %
1984	6,7 %	6,5 %	2004	3,2 %	11,6 %
1985	4,4 %	22,6 %	2005	1,7 %	13,8 %
1986	4,0 %	11,9 %	2006	2,3 %	14,2 %
1987	4,1 %	5,5 %	2007	2,1 %	5,12 %
1988	4,4 %	10,5 %	2008	2,0 %	-25,7 %
1989	4,1 %	18,0 %	2009	2,5 %	11,3 %
1990	4,8 %	-1,6 %	2010	0,4 %	13,4 %
1991	4,8 %	16,6 %	2011	1,7 %	3,5 %
1992	5,8 %	4,0 %	2012	2,8 %	9,7 %
1993	1,8 %	19,7 %	2013	1,8 %	13,8 %
1994	1,9 %	-2,1 %	2014	0,9 %	12,0 %
1995	0,5 %	18,0 %	2015	1,8 %	9,0 %
1996	1,8 %	16,1 %	2016	1,2 %	7,6 %
1997	1,5 %	13,3 %	2017	1,4 %	9,1 %
1998	1,9 %	10,2 %	2018	1,5 %	
1999	0,9 %	15,7 %			

Tableau - Données tirées de Retraite Québec (CARRA) et de la CDPQ

ATTENTION AUX FRAUDEURS

Par Rosaire Quévillon, retraité de l'État
Saint-Jean-sur-Richelieu

Madame la députée,
Monsieur le député.

On demande aux personnes âgées de faire **attention** aux fraudeurs qui subtilisent notre argent ou les biens acquis par notre salaire. Ces fraudeurs sont susceptibles d'aller **en prison**.

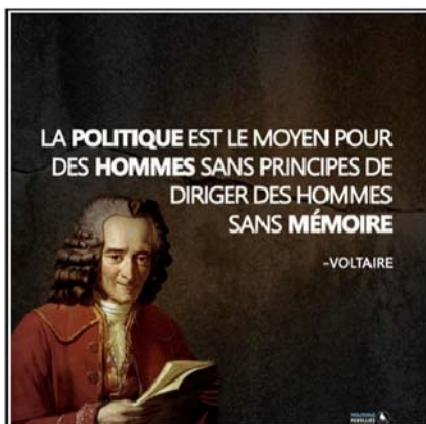
Attention, retraités de l'État car les plus grands « fraudeurs » sont les partis politiques qui se succèdent depuis 1982 et qui subtilisent « légalement » notre argent versé en cotisations, en désindexant partiellement ou totalement nos rentes de retraite.

Ainsi, les grands « fraudeurs » demeurent **libres** et les **victimes** sont **prisonnières** de l'appauvrissement occasionné par les « désindexeurs ».

Le 1^{er} octobre, je demande aux retraités de l'État de voter pour le parti qui s'engage à nous remettre légalement l'argent subtilisé.

2018-04-09

En plus du texte précédant déjà envoyé aux députés, je m'inspire de Voltaire qui a écrit « *La politique est le moyen pur des hommes sans principes de diriger des hommes sans mémoire* ». J'ajoute que **VOLTAIRE** est toujours d'actualité. Donc, il ne faut pas **taire** les vols gouvernementaux.



Les voleurs ordinaires vous volent votre bien tout en risquant la prison. Les gouvernements vous volent vos rêves, votre santé et bien-être, votre sourire et **votre salaire différé**, sans rembourser sa dette envers ses ex-employés.

De plus, le voleur ordinaire vous choisit pour vous voler alors que vous choisissez le gouvernement qui vous vole.

Le 1^{er} octobre 2018, je vous invite à ne pas voter pour le PQ ni pour le PLQ qui ont plus ou moins légalement volé leurs ex-employés et qui n'osent compenser pour leurs méfaits. À MOINS QUE...

2018-04-30



Profitez de **rabais exclusifs**

18 % en assurance auto

10 % en assurance habitation

Demandez une soumission

1 866 777-2886

ssq.ca/groupes



62303

Les « dindons de la farce »

Par Doria Ross

Retraité de l'État québécois

Avant 1982, les retraités de l'État du Québec bénéficiaient d'une pleine indexation de leur rente à l'augmentation du coût de la vie. C'était une entente négociée dans le cadre des conventions collectives. Les employés de l'État devaient se constituer un fonds de retraite en y versant régulièrement une partie de leur salaire. De plus, en échange d'un moindre salaire, le gouvernement s'engageait à verser une part égale dans le fonds. Ce qu'il n'a jamais fait, rappelons-le, préférant se créer une dette, **sans intérêt**, envers les retraités.

En 1982, coup de Jarnac. Un gouvernement péquiste coupa d'autorité la pleine indexation et réduisit de 20% le salaire de ses employés. (L'année suivante, les élus se votèrent une importante augmentation de salaire). Les « vieux » protestèrent en vain. Ils s'organisèrent en fondant l'Association démocratique des retraités (ADR) pour revendiquer la pleine indexation de leur rente de retraite. De même, un groupe de femmes fondèrent Essaim qui devint le Regroupement des retraités actifs du mouvement essaim (RRAME).

Des représentants de ces deux associations de retraités multiplièrent les lettres, les mémos aux élus qui furent rencontrés régulièrement afin de leur expliquer l'injustice de 1982 et les conséquences sur l'appauvrissement systématique des retraités, surtout des femmes dont la rente était moindre que celui des hommes. Fallait-il aussi rappeler les 800 millions \$ que le gouvernement avait pigés d'autorité dans notre fonds de retraite, en 1997, pour financer des départs à la retraite prématurés de la fonction publique, avec les conséquences que l'on sait. Ce que Mario Dumont qualifia de *hold up*.

Ce montant vaudrait actuellement environ 2,8 milliards \$. **C'est notre argent!**

Des calculs ont été faits qui démontrent que nous avons les moyens de bénéficier d'une pleine indexation de nos rentes de retraite. Lors des nombreuses rencontres avec les élus, ils ont été très polis, très gentils, très compréhensifs et même prêts à nous aider, prêts à collaborer. Hypocrisie ou impuissance? Tous les arguments d'injustice et surtout d'appauvrissement continu qui leur furent présentés n'ont eu aucun effet. Les « dindons de la farce » que nous sommes devenus vont-ils continuer à les courtiser au risque de devenir une sorte de « putains? ». Nous appuierons le parti qui répondra à notre demande.

Après avoir répété « Je me souviens », les retraités se disent *tannés* et veulent passer à l'action.

Il est connu que pour qu'une négociation soit équitable il faut un rapport de force. C'est un principe de base

syndicaliste. Nous avons actuellement le moyen de nous doter d'un rapport de force. Nous sommes plus de 340 000 retraités de l'État québécois. Une chose, entre autres, préoccupe les élus: leur **siège** à l'assemblée nationale. Répartis dans plusieurs circonscriptions où des élus n'ont récolté qu'une faible majorité, nous pouvons influencer les résultats de la prochaine élection.

C'est d'autant plus vrai qu'aux prochaines élections il est peu probable qu'un parti se fasse élire aussi facilement qu'aux dernières. Donc, il y aura encore plus de circonscriptions ambivalentes. De plus, chaque retraité représente plus qu'un vote: il pourrait se rallier le vote des indécis qui gravitent autour de lui, celui des petits enfants ainsi que des nièces et neveux en âge de voter, des amis, etc. Ca dépasse le million. Notre force de frappe s'en trouvera multipliée.

Si une pleine indexation peut sembler coûter cher, perdre une élection coûte encore plus cher.

Avis, pour ne pas dire alerte, aux candidats à la prochaine élection qui n'appuieront pas nos revendications de pleine indexation de nos rentes de retraite. Ils pourraient devenir eux-mêmes les « dindons de la farce ».

ADR
Association démocratique des retraités
FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____
Emploi antérieur à la retraite _____

Régime de retraite: RREGOP RRE RRF
Autre Préciser _____

J'autorise la CARRA à effectuer mensuellement une retenue à la source de 3,00 \$. Je peux révoquer cette autorisation dans les 30 jours suivant un avis écrit à l'ADR.

NAS (Exigence de la CARRA) _____

Signature _____

Date _____
année mois jour

Ou, je paie annuellement 36,00 \$
Comptant Chèque

Signature _____

Date _____
année mois jour

Indiquer, s'il y a lieu,
Recruté par : _____ Date : _____

Si vous ne voulez pas être sollicité(e) par des organismes avec qui l'ADR a des ententes de bénéfices pour les membres, cochez ici:

RETOURNER CE FORMULAIRE À :
Association démocratique des retraités (ADR)